

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 MAI 2015

Présents : tous

PROJET DE COMMERCE DE PROXIMITE

Cédric Paulin présente le résultat du dépouillement de l'enquête réalisée en début d'année 2015.

Les informations à retenir :

- 60 % de la population a répondu,
- 91 % manifestent un intérêt fort pour un commerce multiservices,
- La population est partagée pour l'implantation : 51 % pour la Ville, 44 % pour les Blais.

Il ressort également :

- une activité épicerie multi services seule a peu de chance de fonctionner,
- il est nécessaire de privilégier un commerce à la Ville par rapport à l'emplacement et à la capacité de stationnements.
- il faut aussi lancer un appel à projets pour quantifier des candidats éventuels.

Suite de l'étude : comptage de véhicules sur la commune sur une journée complète (de 8 h à 18 h) afin de mieux appréhender les passages.

DEMANDES DU PERSONNEL AFFECTE A L'ECOLE

Deux agents affectés à l'école sollicitent la reconnaissance d'un contrat à durée indéterminée avec effet à la date de signature du premier arrêté de nomination, une revalorisation indiciaire et une titularisation.

Le Conseil émet un avis favorable pour la reconnaissance du contrat à durée indéterminée et la revalorisation indiciaire mais défavorable pour la titularisation.

Un élu précise que la demande de titularisation est demandée pour la sécurité de l'emploi car en cas de fermeture de l'école, un agent titulaire a plus de facilité pour un reclassement dans une autre commune qu'un agent relevant du régime général.

Il est convenu de réexaminer ce point dans le futur.

CONTRAT AIDE

Le Conseil Municipal accepte l'accueil d'un jeune dans le cadre d'un contrat aidé pour une durée de six mois.

Ce contrat est subventionné à 70 % par l'Etat avec exonération des charges patronales URSSAF sur la base d'une durée hebdomadaire de 22 h rémunérées au taux horaire du SMIC.

Le Maire s'engage à être le tuteur moral du jeune et à ne pas renouveler le contrat.

Le jeune sera affecté à l'entretien des espaces publics (voiries, espaces verts et bâtiments).

RECRUTEMENT DE PERSONNEL NON PERMANENT POUR RENFORCER LE SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal accepte le recrutement de Jean-Louis Jacquot pour des interventions et/ou des missions ponctuelles rémunérées sur la base de son salaire horaire de fin de carrière.

Pour des problèmes liés à l'organisation et à la sécurité des jeunes, le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler les « jobs d'été » cette année (8 voix pour et 3 contre).

En revanche, il n'est pas exclu, en fonction de la masse de travail d'avoir recours à l'embauche d'un jeune sur une semaine complète et d'accueillir ainsi 6 candidats.

Olivier Arnaud, Cédric Paulin et David Picchioni vont travailler sur la mise en place d'un règlement spécifique aux emplois d'été, document qui sera présenté lors d'un prochain Conseil Municipal.

ASTREINTES DE WEEK-END

Le Conseil Municipal accepte de verser à Francis Barre les indemnités d'astreintes pour chaque week-end à compter du 1^{er} mai 2015. Depuis le départ de Jean-Louis Jacquot, Francis se voit confier la gestion des alarmes pouvant survenir sur le réseau d'eau.

DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE LA CRECHE A VAULX CALINS

Le Conseil Municipal accepte l'élan de solidarité territorial visant à permettre à cette structure de perdurer. La subvention demandée de 1.000 € est accordée.

DEMATERIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager les démarches visant à adhérer à la dématérialisation de l'envoi de tous les actes administratifs destinés à la Préfecture (délibérations, budgets, arrêtés, permis de construire, certificats d'urbanisme, etc.).

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le service administratif souhaite fermer la Mairie à 17 h (au lieu de 18) le mardi et le vendredi. Le Conseil Municipal n'est pas d'accord. Il est convenu de faire un nouveau point lors du Conseil Municipal de juin.

QUESTIONS DIVERSES

Plan de relance du Conseil Départemental

David Picchioni présente des travaux de réfection des voies communales aux Liorats et au Buya. Les travaux ont été estimés à 60.000 € HT et peuvent faire l'objet d'une subvention de 45 % majorée de 10 % dans le cadre du plan de relance économique engagé par le Conseil Départemental.

Trail des passerelles

Rappel : L'édition 2015 aura lieu sur 2 jours les 18 et 19 juillet avec passage à Monteynard. Il sera fait appel à des bénévoles pour assurer la sécurité des participants qui seront amenés à traverser la route départementale à la sortie du chemin de la Combe et assurer aussi le point de ravitaillement qui sera installé à proximité du cimetière. Groupe de travail dédié à l'évènement : Stéphanie Allain-Delfosse, Isabelle Barruel, Cristelle Gallien, Christine Jacquot, Cédric Paulin, David Picchioni.

Haut débit Internet

Arrivée du haut débit 20 Mo d'ici fin mai. Une réunion d'information publique avec les opérateurs Alsatis et Ozone sera organisée à Monteynard le 10 juin 2015 à 19 h 00 à la salle polyvalente.

Activités périscolaires

La création d'un 5^{ème} groupe se précise, un atelier « Théâtre » animé par Bernard Beauché sera proposé à nos écoliers.

Demande d'un apiculteur

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'installation de ruches sur le terrain communal situé à Pré Matton.

La parole aux élus

Aucun sujet évoqué.

La parole au public

Aucun sujet évoqué.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 17 juin 2015 à 20 h.